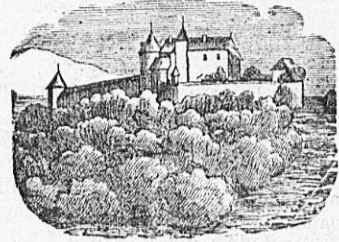




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

> 6 mois, > 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>35</sup> 5<sup>00</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 23 mars 1897.

### AVEU DE MAUVAISE FOI

Après avoir constaté, d'après l'article que nous avons publié vendredi, l'ouverture de la période légale pour signer la demande de revision, la *Liberté* a la bonté de nous avertir que le parti gouvernemental est décidé à exiger les points sur les i et qu'il n'hésitera pas à mettre en œuvre tous les moyens en son pouvoir pour torturer en la circonstance la liberté du citoyen.

Nous aurions soupçonné tout cela sans que l'organe officieux du pouvoir ait eu la charité de nous en avertir, n'ayant plus besoin de faire la connaissance de nos adversaires.

Chacune des dispositions de la loi du 12 mai 1894, réglant l'exercice du droit d'initiative des citoyens, est déjà un bâton jeté dans les roues du mouvement revisionniste, mais on paraît craindre dans le monde officiel que ce mouvement résiste à ces sortes d'obstacles et l'on paraît s'ingénier à multiplier encore ces derniers.

Aussi croyons-nous devoir reproduire ici, pour l'édification de nos amis et leur mise sur le qui-vive, l'énumération que la *Liberté* nous fait des divers petits moyens coercitifs dont elle est disposée à faire usage. On y verra notamment que la feuille chère à nos gouvernants engage implicitement les conseils communaux qui lui sont fidèles à tarder le plus possible la fixation des jours et heures pendant lesquels les signatures seront requises dans leur commune respective.

Bref, nous citons textuellement :

« 1° Le conseil communal doit fixer, pour sa commune respective, les jours et heures pendant lesquels

les citoyens sont admis à signer. Dès lors, cette décision doit être prise régulièrement en séance et protocolée.

» Il n'appartiendrait pas, par exemple, au syndic ou au secrétaire communal de prendre seuls une décision à cet égard.

» Aucune signature ne peut évidemment être recueillie avant que le conseil communal ait pris la décision ci-dessus mentionnée.

» Il est également évident que la décision du conseil communal, fixant les jours et heures pour signer la demande d'initiative, doit être portée à la connaissance des citoyens par les moyens de publication usités dans la commune.

» Nos amis sont priés de veiller, dans toutes les communes, à ce que ces règles soient bien observées.

» 2° Les signatures sont apposées au bureau du conseil communal, en présence d'un membre du conseil qui en atteste l'authenticité.

» Dès lors, on ne peut, sous aucun prétexte, recueillir des signatures en dehors du local affecté au bureau communal.

» En outre, la présence effective et actuelle d'un membre du conseil communal est requise, au moment de l'apposition de chaque signature. Il ne serait pas permis à un conseil communal de déléguer, par exemple, son secrétaire, ou tout autre employé communal.

» Tout citoyen qui aurait connaissance d'une contravention à cet égard est prié d'en nantir la presse ou la préfecture.

» Il est bon, enfin, de faire remarquer que le même citoyen ne peut signer qu'une fois; en signant plusieurs fois, il s'exposerait à des poursuites pénales.

Est-il possible à un gouvernement d'afficher plus audacieusement sa volonté de déjouer tout effort du

souverain en vue de faire ce qu'il a le droit de faire? Ne croit-on pas, à la lecture de ces alinéas, voir le serviteur disant à son maître :

« Je n'ai pas le droit de te fermer la porte de ta maison; légalement, tu as le droit d'y entrer et d'y faire ce qui te plaît, mais je m'arrangerai bien, moi à te la rendre odieuse et inhabitable. Je te sèmerai, du poil à gratter dans le lit, je t'empêcherai de dormir; je te dresserai mille pièges; je salirai tout ce que tu désireras manger. »

« Cherchant en même temps à agiter le spectre rouge devant les yeux des campagnards, la même *Liberté* baptise cette demande de revision « l'initiative radicale », bien que tous les groupes de l'opposition friburgeoise se préparent à l'appuyer et que le projet ne comprenne que des réformes en application dans les cantons conservateurs catholiques. La représentation proportionnelle est appliquée dans plusieurs cantons conservateurs de la Suisse allemande; elle l'est dans d'autres encore, sinon de par la Constitution, du moins par la bonne volonté du gouvernement et des citoyens; le référendum en matière financière existe chez tous nos confédérés; le droit pour les communes de choisir et payer les instituteurs est passé à l'état de tradition dans plus d'un canton foncièrement catholique.

En un mot, il n'est pas là une seule réforme qui puisse prendre la couleur de tel parti ou de tel autre : il s'agit tout simplement de démocratiser notre machine constitutionnelle et, pour cela, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, sans distinction de partis. Les braves campagnards ne voudront pas qu'il suffise à M. Soussens de mettre une étiquette portant le mot « radical » sur ce qu'ils désirent faire pour réussir à empêcher que cela se fasse.

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 77

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
ÉMILE GABORIAU

XIX

Ainsi, c'était bien Maurice d'Escorval que le marquis de Sairmeuse avait surpris s'échappant de la maison de M. Lacheneur.

Martial n'avait aucune certitude, il se pouvait que l'obscurité l'eût trompé, mais le doute seul suffisait à gonfler son cœur de colère.

— Quel personnage fais-je donc! s'écriait-il. Un personnage ridicule, assurément.

Si épais était le bandeau noué sur ses yeux par la passion, qu'il n'apercevait rien des circonstances les plus frappantes. L'amitié cérémonieuse de Lacheneur, il la tenait pour sincère. Il croyait aux respects étudiés de Jean. Les empressements presque serviles de Chanlonineau ne l'étonnaient pas.

Enfin, de ce que Marie-Anne le recevait sans colère, il concluait qu'il s'avançait dans son esprit et dans son cœur. Ayant oublié, il s'imaginait que les autres ne se souvenaient pas.

Après cela, il se figurait s'être montré assez généreux pour avoir des droits à une certaine reconnaissance.

M. Lacheneur, outre tous les objets choisis au château, avait reçu le montant du legs de Mlle Armande et une indemnité. Le tout allait à une soixantaine de mille francs.

— Il serait, jarnibleu! bien dégoûté s'il n'était pas content! mangréait le duc, fier d'une prodigalité qui cependant ne lui coûtait rien.

Encore entretenu dans ses illusions par l'opinion de son père, Martial se croyait un peu chez lui dans la maison de M. Lacheneur.

Le soupçon des visites de Maurice faillit l'éclairer...

— Serais-je donc dupe d'une rouée?... pensa-t-il.

Son dépit fut tel que, pendant plus d'une semaine, il prit sur lui de ne se point montrer à la Rèche.

Cette bouderie, le duc de Sairmeuse la devina, et l'exploitant avec l'adresse de l'intérêt en éveil, il en sut tirer le consentement de son fils à l'alliance avec les Courtomieu.

Livré jusqu'alors aux plus cruelles indécisions, Martial avait esquivé toute réponse catégorique. Habilement agacé, il s'écria enfin :

— Soit!... j'épouse Mlle Blanche.

Le duc n'était pas homme à laisser refroidir ces bonnes dispositions.

En moins de quarante-huit heures, les démarches officielles furent faites; on rédigea un projet de contrat, les paroles furent échangées et on décida que le mariage serait célébré au printemps.

C'est à Sairmeuse qu'eut lieu le dîner des fiançailles, dîner d'autant plus gai qu'on y célébrait deux petites victoires.

Le duc de Sairmeuse venait de recevoir, avec son brevet de lieutenant-général, une commission qui lui attribuait un commandement militaire à Montagnac.

Le marquis de Courtomieu, qui avait fait oublier les adulations prodiguées à l'empereur, venait d'obtenir la présidence de la Cour prévôtale, instituée à Montagnac, pour y servir les haïnes et les terreurs de la Restauration...

Mlle Blanche triomphait. Après cette fête, déclaration publique, Martial se trouvait lié.

En effet, pendant une quinzaine, il ne la quitta pour ainsi dire pas. Elle le pénétrait d'un charme dont la douceur infinie lui faisait presque oublier la violence de ses sensations près de Marie-Anne.

Malheureusement l'orgueilleuse héritière ne sut pas résis-

La maison fait elle-même blanchir, teindre et imprimer toutes les toiles et peut vendre aux véritables prix de fabriques.

Toile écrue, -12 crès forte 25, extra forte 35.

Toiles p' draps de lits, 150 à 200 cm., 65 78, 85, 95 110, 125.

TOILE blanche, -15.

Shirting sans apprêt, 25 blanc neige, extra 35 jusqu'à 75.

Cretonne forte blanchie 25 jusqu'à 65.

Coutil pour matelas demi-ft, largeur 120, 135 et 150 cm., le mètre depuis 1.15.

hydraulique

commandent leurs produits de qual., tels que: chaux légère, chaux lourde (écaille rouge), chaux plombée pour bétons, orication de briques et travaux sans l'eau, — ciment Portland ciment prompt.

Ces produits se vendent à :

Fribourg, chez Mme Vve Christianaz; MM. Fischer & Charles Winkler-Kummer, entrepreneurs;

Belfaux, chez M. A. Desmoulin;

Rosé, chez M. Perny Rosier;

Payerne, chez tous les entrepreneurs;

Morat, chez M. S. Orlandi, entrepreneur;

Bulle, chez MM. J. Crotti, G. Ppa & Folghera et A. Gillard, entrepreneurs;

Rue : M. A. Motto, entrepreneur.

Barats, — Malaxeurs, c. — Moteurs. — Machines général illu-tré envoyé franco.

vully près Genève.

ablette pour 2 bons potages, Z : Epagny près Bulle.

QUINERIE

en tous genres, portefeuilles, cahiers d'école, couleurs et documents, etc., etc.

registres, encriers, buvards, poste en tous grandeurs et

de chant, musique et dessin.

x de patience, lotos, dominos,

oteurs, tampons inépuisables,

fins et ordinaires.

e Tercier,

vis du Cheval-Blanc, Bulle.

KOHLER

ER

KOHLER

ET Dosage garanti.

es cultures.

PANY, à Marsens.

ces.

Affaires d'Orient.

Voici le texte de la proclamation de l'autonomie de la Crète :

« Les soussignés, commandants en chef des forces navales dans les eaux crétoises, agissant d'après les instructions de leurs gouvernements respectifs, proclament solennellement, et font connaître aux populations de l'île que les grandes puissances sont irrévocablement décidées à assurer la suzeraineté du Sultan.

» Préoccupés avant tout de porter remède aux maux qui désolent le pays, et d'en prévenir le retour, les puissances préparent d'un commun accord un ensemble de mesures destinées à régler le fonctionnement du régime de l'autonomie, à ramener l'apaisement, à garantir à chacun, sans distinction de race ou de religion, les travaux agricoles, les transactions et le développement progressif des ressources du pays.

» Tel est le but que veulent atteindre les puissances. Elles entendent que ce langage soit compris de tous.

» Une ère nouvelle s'ouvre pour la Crète. Que tous déposent les armes!

» Les puissances veulent la paix et l'ordre; elles auront au besoin l'autorité nécessaires pour faire respecter leurs décisions. Elles comptent sur le concours de tous les habitants de l'île, chrétiens ou musulmans, pour les aider dans l'accomplissement de leur œuvre, qui permet d'assurer aux Crétois la concordie et la propriété.

Depuis dimanche, le blocus est proclamé et aucun navire grec ne peut aborder l'île de Crète. Le colonel Vassos demeure ainsi isolé dans les montagnes avec ses troupes et les vivres qu'il a pu réunir pour prolonger sa résistance. Toutefois, les puissances croient qu'il ne sera pas en mesure de tenir longtemps.

On mande d'Athènes que suivant des nouvelles de Crète les chefs insurgés, les maires et les notables crétois signent une adresse commune, destinée au gouvernement hellénique et aux amiraux, déclarant que le seul vœu du peuple crétois est sa réunion à la Grèce.

L'adresse est déjà signée dans la province de Kissamo.

Une autre adresse demande au roi Georges de ne pas retirer ses troupes de Crète.

Les insurgés questionnés par les amiraux ont fait déjà des déclarations analogues.

On assure que la candidature du prince Georges de Grèce au poste de gouverneur général de Crète serait actuellement discutée par les puissances. Celle du prince Waldemar de Danemark est considérée comme inacceptable.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée fédérale.

Le Conseil des Etats a voté jeudi par 26 voix contre 16 l'entrée en matière de la question de l'unifica-

tion du droit. Les deux représentants du canton de Fribourg : MM. Bossy et Python, lesquels cumulent leur mandat à l'Assemblée fédérale avec celui de conseillers d'Etat ont voté contre.

L'interpellation sur la récente grève du Nord-Est a fourni à M. Zemp, l'honorable chef du département des chemins de fer, une excellente occasion de s'expliquer sur les devoirs du Conseil fédéral en pareille occasion et de mettre à néant les arguments tout intéressés des gros capitalistes qui croient avoir droit à un gouvernement dont tout le souci aboutirait à la protection de leur coffre-fort.

Vendredi, le Conseil national a voté à l'unanimité le projet de loi sur le commerce des denrées alimentaires légèrement modifié par un amendement de M. Vincent (Genève).

Il a accordé une subvention de 217,500 fr. pour la correction de la Linth et un crédit supplémentaire de 250,000 fr. pour celle de l'Aar.

La commission chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral pour la participation de la Suisse à l'exposition universelle de Paris en recommande l'adoption et l'allocation d'un premier crédit de 50000 fr.

Le Conseil national est d'accord avec le Conseil des Etats pour accorder à la Confédération le droit de légiférer sur le contrôle des denrées alimentaires et celui d'étendre sa surveillance aux forêts de toute la Suisse. Une votation populaire interviendra par conséquent dans le cours de l'année pour trancher cette question.

A la fin de la semaine, avant de se séparer, l'Assemblée nommera le remplaçant de M. Frey au Conseil fédéral. Les journaux ne pronostiquent pas tous de la même manière. Le centre dit avoir confiance dans le succès de la candidature de M. Speiser (Bâle); les radicaux dans celle de M. Brenner (Bâle); mais on annonce d'autres candidatures sérieuses, entre autres celle de M. Curti (St-Gall).

**Diplomatie.** — La semaine dernière le *Matin* de Paris annonçait que M. Camille Barrère, ambassadeur de France à Berne, était nommé ambassadeur à Berlin et que M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, frère de M. Cambon, ambassadeur à Constantinople, remplacerait M. Barrère sur les bords de l'Aar. Mais cette nouvelle n'a pas jusqu'ici obtenu confirmation.

**Exposition nationale suisse, Genève 1896.** — Les lauréats de l'Exposition (3 degrés supérieurs) qui auraient encore l'intention d'acquiescer la médaille sont informés qu'il n'en sera plus frappé à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain. Ils sont donc invités à faire parvenir avant cette date leurs bulletins de commande à la Chancellerie de l'Exposition, 20 avenue du Mail.

**Zurich.** — Les bouchers de Zurich ont l'intention d'adresser au conseil municipal une pétition, demandant la création d'une école professionnelle pour bouchers.

**Berne.** — Un incendie, qui a détruit une partie de la gare de Berne, a éclaté dimanche matin, un peu avant 4 h., probablement dans les cuisines du buffet. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que l'on ne s'est aperçu de rien jusqu'au moment où une épaisse colonne de flammes s'est échappée du toit. Les salles d'attente, les deux salles du buffet, celles de

première et seconde et celle de troisième classe sont complètement détruites.

Ce n'est qu'au prix des plus grands efforts que l'on a réussi à préserver le pavillon construit en bois qui contient la caisse des billets et qui se trouve au centre du hall. Les autres locaux de service étant séparés des salles d'attente, le trafic de la gare ne subit aucune interruption.

Les locaux incendiés avaient été construits en 1891-1892. Les logements des inspecteurs de la gare et de Mme Weber, tenancière du buffet, se trouvent dans les corps de bâtiment qui appartenaient à l'ancienne gare et ont pu être préservés. Quant aux salles d'attente et au buffet, il n'en reste plus que les murs; elles sont remplies de pièces de fer et d'autres débris.

Par bonheur, il n'y avait pas de vent, autrement il aurait été impossible de localiser l'incendie et les bâtiments voisins de la gare, l'hôtel des Postes d'un côté, l'Hôpital bourgeois de l'autre, auraient couru les plus grands dangers. Il a fallu plusieurs heures de travail pour empêcher le feu de se propager.

On n'a pu sauver que fort peu de chose du mobilier, le séjour dans les locaux atteints étant devenu, dès le début, très dangereux. D'après ce que l'on sait jusqu'ici, l'incendie n'a fait aucune victime et il n'y a eu aucun accident sérieux pendant les travaux de sauvetage.

Les bâtiments et le mobilier étaient assurés; les bâtiments l'étaient à l'Assurance cantonale.

**Lucerne.** — Un déraillement du train du Gothard s'est produit samedi, près de la Fluhmühle, près de la bifurcation de la ligne de Zurich. La cause en est inconnue.

Le déraillement a été violent, la machine a été jetée de côté et ne pourra guère être relevée avant lundi soir.

Une équipe et un wagon d'outils ont été envoyés d'Olten pour les travaux de déblaiement. Le transbordement s'est effectué à Emmenbrucke et les trains du matin ont passé sans difficulté.

Malgré la violence du choc, il n'y a eu aucun accident de personnes.

Un voyageur qui se trouvait seul dans un coupé a été littéralement enseveli sous ses bagages et il a fallu lui aider à se dégager de cette position critique.

**Genève.** — M. le conseiller d'Etat Albert Dunant, qui avait obtenu de ses collègues un congé de deux mois, a dû adresser au Conseil d'Etat sa démission de ses fonctions. M. Dunant n'a pris cette décision, qui est irrévocable, que poussé et forcé par une nécessité absolue; il se voit dans l'impossibilité, pour cause de santé, de reprendre ses fonctions d'une manière complète et durable.

**Grèce.** — Les forces grecques à la frontière turque seront réparties en deux divisions et auront pour commandant en chefs le prince héritier Constantin. Le prince Nicolas, troisième fils du roi de Grèce, se trouve à la frontière, en Thessalie, avec les troupes de premières ligne.

l'horizon s'empourpra de leurs d'incendie. On répondait au signal de Lacheneur...

Ah! l'ambition est une belle chose!... Déjà presque vieillards, éprouvés par tous les orages du siècle, riches à millions, possesseurs des plus somptueuses habitations de la province, le duc de Sairmense et le marquis de Courtomieu n'essent plus dû, ce semble, aspirer qu'au repos du foyer domestique.

Il leur eût été si facile de se créer une vie heureuse, tout en répandant le bien autour d'eux, tout en préparant pour leur dernière heure un concert de bénédictions et de regrets. Mais non!... Ils avaient voulu être pour quelque chose dans la manœuvre de ce « vaisseau de l'Etat », où personne ne consent plus à rester simple passager.

Nommés, l'un commandant des forces militaires, l'autre président de la Cour prévôtale de Montagnac, ils avaient dû quitter leurs châteaux pour s'installer tant bien que mal à la ville.

Le duc de Sairmense habitait, sur la place d'Armes, une grande vieille maison toute délabrée, une ruine où, la nuit, la bise qui se glissait par les portes mal closes venait réveiller ses rhumatismes.

Le marquis de Courtomieu s'était établi en camp volant chez un de ses parents rue de la Citadelle... Leur vanité sénile était satisfaite... tout était donc pour le mieux.

Et cependant on traversait alors cette période douloureuse de la Restauration, restée dans toutes les mémoires sous le nom de Terreur Blanche.

Les représailles s'exerçaient librement; les vengeances s'assouvissaient en plein soleil; et les haines privées et d'effroyables cupidités s'abritaient sous le manteau des rançons politiques. On menaçait même les acheteurs de biens nationaux...

(A suivre.)

ÉTRANGER

**Turquie.** — Une fois que les Grecs et soldats grecs ont été vaincus en Thessalie.

La Turquie fait plaquer des points du littoral de la Grèce pourraient débarquer.

Une ordonnance impériale de ne pas franchir même si les Grecs persistent à vouloir des dépêches d'excitation règne à Janina.

**Uruguay.** — Un paysandu entre les rangs de l'Uruguay et les rebelles ont été vainqueurs. On parle d'un

**Lumière.** — Pendant la campagne, nous avons, d'été, été privés d'électricité. Lampes à pétrole mis à réquisition et n'ont pas vu de bon jour la rage moderne.

**Incendie.** — Dans la population de Bulgarie, après minuit par une partie sud de la forêt, sont mis en route, curieux, mais leurs Sans qu'il soit possible avait pris à la tour Dailles, entre l'ancien Un bâtiment en bois tre fournaise à la leur ressource que leur œuvre; les dailles voisines.

Cet incendie n'a pas Crotti à qui il causait sensible.

**Printemps.** — Nous amène cette trois jours, les escortées de quelques unes, poussent Les neiges reculent laissant notre Gruffait son orgueil.

Nos rues présentent à leur trou peu de temps, d'ère.

**Legs.** — Par Mlle Catherine un montant de 100000 francs.

**Musique d'organe.** — Organise pour dans la grande miliaire et musique réparation des personnes société par quel chez M. Baudère connaissance.

**CHRISTIANITÉ.** — La direction de Genève vient de donner

**Soirée.** — Jeudi 25 dans la grande salle Soirée donnée par la société à la Exécution Invitation cor

**Soirée.** — Jeudi 25 co donnée par la société à la Exécution Invitation cor

e troisième classe sont

grands efforts que l'on n construit en bois qui t qui se trouve au cen- de service étant sépa- fic de la gare ne subit

été construits en 1891- ctors de la gare et de uffet, se trouvent dans artenaient à l'ancienne Quant aux salles d'at- te plus que les murs; e fer et d'autres débris. s de vent, autrement il aliser l'incendie et les l'hôtel des Postes d'un tre, auraient couru les u plusieurs heures de e se propager.

peu de chose du mobi- atteints étant devenu, D'après ce que l'on sait aucune victime et il n'y pendant les travaux de

ier étaient assurés; les nce cantonale.

ement du train du Go- près de la Fluhmühle, gue de Zurich. La cause

ent, la machine a été je- ère être relevée avant

d'outils ont été envoyés e déblaiement. Le trans- mmenbrucke et les trains culté.

c, il n'y a eu aucun acci-

ait seul dans un coupé a sous ses bagages et il a de cette position criti-

NGER

recques à la frontière tur- x divisions et auront pour rince héritier Constantin. e fils du roi de Grèce, se hessalie, avec les troupes

s d'incendie. acheteur...

chose l... rouvés par tous les orages du esseurs des plus somptueuses uc de Saimense et le marquis d, ce semble, aspirer qu'au

créer une vie heureuse, tout e eux, tout en préparant pour e bénédictions et de regrets- du être pour quelque chose dans n de l'Etat, où personne ne assager.

des forces militaires, l'autre e de Montaignac, ils avaient dû installer tant bien que mal à la

ait, sur la place d'Armes, une élabrée, une ruine où, la nuit, portes mal closes venait réveil-

s'était établi en camp volant la Citadelle...

tatisfait... tout était donc pour alors cette période douloureuse ns toutes les mémoires sous le ent librement; les vengeances il; et les haines privées et d'et- nt sous le manteau des rançonnés e les acheteurs de biens nation- (A suivre.)

**Turquie.** — Une rencontre entre troupes turques et soldats grecs a eu lieu à la frontière de la Thessalie.

La Turquie fait placer des torpilles sur tous les points du littoral de la Macédoine où des troupes grecs pourraient débarquer.

Une ordonnance impériale enjoint à l'armée d'opération de ne pas franchir la frontière hellénique même si les Grecs prenaient l'offensive.

Suivant des dépêches particulières, une grande excitation règne à Janina et dans les environs.

**Uruguay.** — Un engagement a eu lieu mercredi à Paysandu entre les troupes du gouvernement de l'Uruguay et les rebelles; ce sont ces derniers qui ont été vainqueurs. On parle de mille tués et blessés.

GRUYÈRE

**Lumière.** — Par suite d'une crue des cours d'eau, nous avons, de même que nos voisins de la campagne, été privés durant deux nuits de lumière électrique. Lampes, lampions et bougies, tout a été mis à réquisition et MM. les marchands de bougies n'ont pas vu de bon œil réapparaître hier soir l'éclairage moderne.

**Incendie.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, la population de Bulle a été mise en émoi un peu après minuit par un incendie dans la direction de la partie sud de la forêt de Bouleyres. Les pompiers se sont mis en route, précédés et suivis de nombreux curieux, mais leurs appareils n'ont pas trouvé emploi. Sans qu'il soit possible de savoir comment, le feu avait pris à la tourbière de M. Crotti, au lieu dit les Dailles, entre l'ancienne et la nouvelle route de Broc. Un bâtiment en bois plein de tourbe flambait comme une fournaise à la lisière de la forêt. Il n'y eut d'autre ressource que de laisser les flammes accomplir leur œuvre; les dégâts ne pouvant s'étendre qu'aux dailles voisines.

Cet incendie n'aura de conséquences que pour M. Crotti à qui la cause, nous assure-t-on, une perte sensible.

**Printemps.** — Le printemps officiel (22 mars) nous amène cette année le printemps effectif. Depuis trois jours, les prairies s'émaillent de perce-neiges escortées de quelques anémones et, sous les haies encore nues, poussent timidement les premières violettes. Les neiges reculent de jour en jour vers les sommets, laissant notre Gruyère élargir le manteau vert qui fait son orgueil.

Nos rues présentent cet agréable aspect qu'on se plaît à leur trouver de loin en loin, mais pour bien peu de temps, d'être à la fois sans boue et sans poussière.

**Legs.** — Par dispositions de dernière volonté, Mlle Catherine Wæber, décédée à Fribourg, a légué un montant de 100 fr. à l'hospice de Bulle. (Communiqué.)

**Musique des cadets.** — Cette jeune société organise pour dimanche 28 mars, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de ville, une soirée familiale et musicale, dont le produit est destiné à la réparation des instruments.

Les personnes qui désirent s'intéresser à cette société par quelques dons sont priées de les déposer chez M. Baudère, libraire, où ils seront reçus avec reconnaissance. (Communiqué.)

CHRONIQUE AGRICOLE

La direction de l'Ecole cantonale d'horticulture de Genève vient d'établir une statistique des élèves

qui sont sortis de cette institution depuis sa fondation munis de diplômes ou de certificats. Le nombre en est de 96. On doit aisément comprendre que cela n'a pas été un travail facile de retrouver la position actuelle de chacun; cependant la direction est arrivée à le savoir exactement jusqu'à présent pour 87 d'entre eux. Sur ce nombre, un est décédé; 2 ont changé de vocation, les 84 autres travaillent directement dans le métier ou dans ses branches; entre autres, deux sont devenus professeurs d'horticulture; 15 sont établis comme horticulteurs; 5 sont chefs de culture dans des maisons de 1<sup>er</sup> ordre; 24 travaillent dans des établissements d'horticulture; 15 sont jardiniers dans des maisons particulières; 2 travaillent dans des jardins botaniques; 6 dirigent leur campagne et y font de l'agriculture et de l'horticulture; 1 est gérant de domaines, un autre représentant d'une maison de fleurs, etc. Ces résultats sont certainement très satisfaisants et encourageants. L'état nominatif des 87 élèves cités plus haut est affiché dans l'école et peut être consulté par tout le monde. Les anciens élèves de l'Ecole ont fondé entre eux une Société qui compte déjà 58 membres et dont le nombre augmente tous les jours. Cette société a pour but de maintenir et de resserrer les relations entre les anciens élèves, de leur aider à trouver des places et de maintenir un lien entre les élèves de l'Ecole et le directeur.

Cette société a pour organe la *Revue horticole et viticole de la Suisse romande*.

VARIETES

LE VENTRILOQUE

L'homme est de feu pour le mensonge et de glace pour la vérité.

La belle pensée que voilà et que je voudrais l'avoir trouvée!

Les charlatans auront toujours beau jeu. Le merveilleux exerce une grande attraction sur les masses: les croyances populaires en font foi. L'habitant des villes se pose en sceptique et se raille du paysan; il est cependant aussi gobeur que lui; il l'est d'une façon différente, voilà tout. Quant aux habitants des campagnes, d'ordinaire si madrés, si prudents, surtout quand il s'agit de délier les cordons de leur bourse, ils sont toujours prêts à accorder leur confiance aux somnambules et autres diseuses de bonne aventure.

Dernièrement, un paysan du Midi allait consulter une somnambule de foire à seule fin de savoir si l'avenir ne lui réservait pas quelque surprise agréable.

La pythonisse ambulante connaissait son métier. Elle décrit gravement des cercles cabalistiques dans l'espace, puis elle prit un jeu de cartes, retourna l'as de trèfle qu'elle posa sur une table, commanda au paysan de le couvrir avec une pièce de cent sous, prit un air inspiré, ainsi que les cent sous, et annonça à son client que les esprits venaient de lui apprendre qu'un émigré du temps de la Révolution avait caché dix mille francs dans sa maison. L'esprit ne pouvait désigner la cachette que si l'on déposait vingt francs sur la dame de pique, et la somnambule tourna la dame de pique.

Le paysan remit vingt francs à la dame de pique; la somnambule les lui fit passer dans sa poche pour les lui garder sans doute.

— Où qui sont les dix mille francs? demanda le paysan.

Je ne peux pas vous le dire aujourd'hui, répondit la somnambule; l'esprit ne veut plus parler.

Oh! ces esprits!

— N'y aurait pas moyen de le faire causer encore un brin? dit le paysan.

— Revenez dans trois jours, apportez trois cents francs pliés dans un mouchoir avec de la terre ramassée dans un cimetière, trois feuilles de buis bénit, et l'esprit, suffisamment éclairé, parlera.

Le paysan suivit de point en point les instructions de la somnambule. Il apporta les trois cents francs.

— Retournez chez vous, dit la somnambule; demain j'irai vous indiquer l'endroit où l'argent a été caché; l'esprit aura parlé.

Le paysan, rempli de confiance, revint dans son village où il attend encore.

C'est surtout dans les villages juchés aux sommets des montagnes que l'on rencontre le plus de gens crédules; les moyens de communication n'y sont pas faciles, les idées nouvelles y pénètrent lentement.

Saint-Laurent, un bourg perdu dans les montagnes des Pyrénées, est, en raison de son éloignement et de son altitude, peu fréquenté par les étrangers; les jeunes gens du pays ne le quittent que pour accomplir leur service militaire; ils reviennent ensuite, se marient dans leur village et n'en sortent plus.

Tout le monde se connaît; habitants des deux sexes passent leurs temps à s'observer; les conversations se bornent à éplucher les faits et gestes des voisins. Une voiture qui passe fait sortir toute la population sur les portes; un chien qui aboie excite les commentaires; le moindre fait prend les proportions d'un événement.

Par une chaude après-midi d'août, les femmes, assises à l'ombre devant les maisons, devisaient tout en se livrant à des travaux de couture, pendant que les hommes, paresseusement étendus au soleil, fumaient des cigarettes. Tout à coup, les accents d'une musique bizarre mirent tout le village en révolution; ce bruit insolite était produit par les sons criards d'une musette auxquels se mêlaient les grincements d'un tambour de basque.

Hommes, femmes et enfants accoururent. C'était un montreur d'ours qui faisait son entrée sur l'unique place de Saint-Laurent.

Le baladin, homme d'un certain âge, portait le costume tyrolien; de son chapeau de feutre mou s'échappaient de longs cheveux noirs qui lui descendaient sur le cou; une barbe d'un noir d'ébène encadrait son visage et lui donnait un air rébarbatif. Sa compagne, une jeune fille d'une quinzaine d'années, offrait, comme lui, le type bohémien; vêtue à la façon des gitans, elle était couverte d'oripeaux aux couleurs étranges parmi lesquelles le jaune orange dominait; une résille à filets dorés emprisonnait ses épais cheveux noirs. Elle agitait un tambour de basque; son compagnon jouait de la musette et remorquait un ours brun de forte taille qui suivait le couple d'un air ennuyé.

Arrivé devant le *Cheval-Rouge*, l'unique auberge du village, le bohémien s'arrêta. Un rassemblement se forma autour de lui. A son commandement, l'ours se mit à danser, à faire l'exercice, exécutant ces divers mouvements avec la grâce que l'on sait, à la grande joie des villageois qui n'avaient jamais rien vu de pareil.

Un voyageur, descendu la veille à l'auberge et qui avait déjà remarqué l'ignorance et la naïveté des montagnards, résolut de s'amuser à leurs dépens. Comme il était ventriloque, cela lui fut facile.

Se mêlant à la foule, il s'approcha du bateleur.

— Il est de belle taille, ton ours, lui dit-il. De quel pays vient-il?

— Je n'en sais rien, dit le barnum; il ne m'a jamais montré son extrait de naissance.

— Il doit le savoir, lui, reprit le voyageur; est-ce qu'il parle?

Le bohémien haussa les épaules: — Vous n'avez qu'à le lui demander.

— C'est ce que je vais faire, dit le voyageur. De quel pays es-tu, Martin?

— De la Suisse, grogna l'ours d'une voix gutturale qui semblait sortir du fond de sa gorge.

Les spectateurs reculèrent; le bohémien, interloqué, regarda alternativement l'ours et le voyageur. Il n'en croyait pas ses oreilles.

(La fin au prochain numéro.)

Pour la rédaction: LOUIS COURTHON.

**Jeudi 25 mars prochain,**  
dès les 7 1/2 heures du soir,  
dans la grande salle de l'HOTEL DE VILLE  
**Soirée familiale**  
donnée par la société de chant *"L'Avenir"*,  
à La Tour-de-Trême.  
Exécution de chants choisis.  
Invitation cordiale.  
LE COMITÉ

**Soirée familiale**  
**Jeudi 25 courant, à 8 h. du soir,**  
donnée par le vélo-club de Bulle  
**LA CONCORDE**  
A L'HOTEL DE L'UNION  
Invitation cordiale.  
Le Comité.

**A vendre:**  
Un bon cheval de 5 ans, un collier tout neuf, un char à ouvrage avec ses accessoires, un hache-paille, une luge et un chenaquet en bon état.  
Conditions avantageuses de paiement.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**Poëlier-fumiste.**  
Le soussigné se recommande à l'honorable public pour tous les travaux concernant son état, soit installation de fourneaux, potagers, fours de boulangers, etc. Travail prompt et soigné. Prix des plus modérés.  
**C. SERGENTI,**  
poëlier-fumiste, à Bulle.

**SUCCES MERVEILLEUX!**  
Le seul vrai SAVON aromatique  
**au lait de lis**  
de BERGMANN & Cie,  
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,  
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

**BREVETÉ!!!**  
LE  
**Ciment Universel**  
de Plüss-Staufier  
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.  
Se vend en fûtons de 65 cent.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

**Crédit Foncier Fribourgeois en liquidation**  
BULLE

Les porteurs d'actions sont avisés qu'une troisième répartition, se montant à 60 fr., soit 12% par action, sera faite dès le 2 avril 1897.  
Les actions doivent être déposées pour l'estampillage aux guichets de la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle, jusqu'au 29 mars, contre récépissé.  
Le retrait des titres estampillés et le paiement de la répartition s'effectueront dès le 2 avril 1897.  
Bulle, le 20 mars 1897.

LE LIQUIDATEUR

**SEMENCES**

A LA MEUNERIE AGRICOLE

**Barbey-Nicollier, Bulle.**

Froments de printemps. — Avoines de Bavière, extra et supérieures.  
Graines fourragères choisies.  
Trèfle d'Allemagne et dit perpétuel. — Fromenthal.  
Timothy. — Dactyle. — Raygras. — Fenasses, etc., etc. — Graines de chanvre.  
Qualité garantie. — Prix réduits.

**FARINES ET SONS**

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Spécialité de moulu pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.  
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.  
Jos. CROTTI, Bulle.

**Au magasin GUILLAUME SAUER**

BULLE — (ancien magasin CH. MOREL), en face du Cheval-Blanc — BULLE  
on trouve toujours un grand choix de laines et cotons, articles pour enfants, articles pour fumeurs, papeterie, mercerie, quincaillerie, etc.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

A partir du 12 décembre, mon commerce de  
**LIBRAIRIE — PAPETERIE**  
est transféré dans la maison de l'hoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.  
Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.  
CH. MOREL

**Hygiène de la tête**  
par l'usage de la LOTION AMÉRICAINE, qui arrête la chute des cheveux et les fait recroître. Succès garanti. Flacon à 2 fr. chez M. Otto Meier, coiffeur, Bulle, et dans toutes les villes, principaux coiffeurs.  
MARQUE DÉPOSÉE  
coiffeurs.

**Louis DESBIOLLES, Bulle.**  
Graines fourragères :

Trèfles, esparcette, raygras, fenasse, fromenthal véritable, luzerne, chanvre et poisettes en qualités fraîches et de premier choix, avec garantie de germination.  
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**Travaux au concours.**

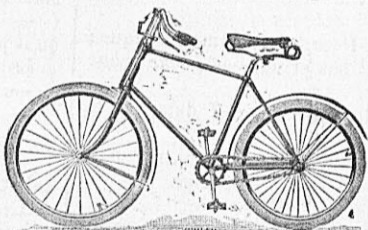
La Société du bâtiment de fromagerie de Charmey met au concours :  
a) la confection de 27 jalousies;  
b) la peinture des fenêtres, des jalousies et des avant-toits de son bâtiment.  
Prendre connaissance du cahier des charges auprès de M. Burtscher, Louis, à qui les soumissions devront être remises d'ici au lundi 29 courant, à 7 heures du soir.

**MISES PUBLIQUES**

Mardi 6 avril 1897, dès les 2 heures après midi, la commune de Riaz exposera à vendre en mises publiques, à l'auberge de l'Aigle-Noire, à Riaz, la belle maraîche qu'elle possède lieu dit « Es-Mottés » et « Praz-Roulettant », rière Marsens, désignée sous les art. 16 à 20 du cadastre, contenant environ 4 1/2 poses en pré et bois. Conditions favorables.  
Riaz, le 22 mars 1897.  
Le Secrétaire communal.

**Docteur PÉGAITAZ**  
a repris ses consultations.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ À BULLE :  
**Factures,**  
**ENVELOPPES COMMERCIALES**  
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.  
**CARNETS DE MÉNAGE**  
à 10 cent.  
**PAPIER A LETTRES**  
Étiquettes volantes parchemin et toile.  
**ETIQUETTES GOMMÉES**  
Carnets de laiterie, etc.



**Pneumatique LUX**

Garanti. — Modèle 1897.  
Machine routière excellente, de 12-13 kg.  
Prix : 325 fr. franco Bulle.  
Agence à l'imprimerie de la Gruyère, à BULLE.  
où les intéressés peuvent examiner un échantillon.

**Savon au goudron et soufre**

Le seul vrai  
fabriqué par  
BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich,  
surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.  
« Se méfier des contrefaçons. »  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

**GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle**  
Dépôt de drains, tulles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.  
Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.  
PRIX TRÈS RÉDUITS

**ENGRAIS COIGNET** Dosage garanti

Engrais complets pour terrains et toutes cultures.  
S'adresser à J. CROTTI, à Bulle, ou à F. GAPANY, à Marsens.  
Belle AVOINE pour semences.  
PRIX RÉDUITS

A partir de ce jour :  
**Dépôt d'excellent beurre de table**  
au magasin de comestibles  
Louis TREYVAUD, 38 Grand'rue, Bulle.

**ENGRAIS CHIMIQUES**

N° 8 spécialement recommandé, contrôlé par les stations fédérales de Berne et Zurich.  
Procès verbaux à la disposition des clients.  
AGENCE AGRICOLE  
Auguste Barras, Bulle.

**PAPETERIE — MAROQUINERIE**

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.  
Articles d'école : Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et compas. Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.  
Fournitures pour bureaux : Ephémères, agendas, registres, encriers, buvard, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et formats.  
Divers : Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Étiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.  
Timbres en caoutchouc et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte-timbres, etc.  
Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.  
Anédée Tercier,  
maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

**GYPSE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES**  
FAUX BOIS MARBRE  
**SÉRAPHIN BORRI, à Bulle**  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS  
Domicile : Mmes TOFFEL-PERROUD, à Bulle.

Les ménagères économes  
essaient le  
**Café de Malt**  
Kathreiner-Kneipp  
se trouve partout

**Vélo pneu,**  
ayant très peu servi, est à vendre. — Poids : 11 kg. — Prix net : 200 fr.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

**Torche, à Vuadens, achète plan-teaux, ches bois dur et li-**

**Vins vaudois**  
pendant le transvasage et après, blanc et rouge, à 36 centimes.  
Vins de France à 32 cent., franco dans des fûts de chaque grandeur.  
Offre : l'entrepôt des vins, Pontenel.

**Litière.**  
TOURBE LITIÈRE ET COMBUSTIBLE  
S'adresser à  
Joseph Crotti, Bulle.

**On demande**  
pour tout de suite un jeune homme comme domestique sachant bien soigner le bétail. Bons certificats sont exigés.  
S'adresser à M. Henri BARRELET, boucher, à Môtiers (Neuchâtel).

**On demande**  
une fille d'un certain âge pour soigner les enfants et tenir un ménage. Entrée de suite.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**On demande**  
une fille forte et robuste pour faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage. Entrée de suite.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**ON DEMANDE**  
un vacher expérimenté  
et muni de bonnes recommandations, pour un domaine situé dans le canton de Vaud.  
S'adresser à l'Agence agricole Seippel & Collet, 4 boulevard du Théâtre, Genève.

**A vendre :**  
Un réchaud à repasser avec 5 plaques, presque neuf, à très bas prix.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**Un ouvrier maréchal**  
est demandé, pour entrer de suite, chez Alfred GOLAY, maréchal, Epagny.

**FROMAGES**  
On demande à acheter fromages gras et mi-gras, même avec défauts, contre paiement régulier.  
Offres avec prix sous A. B. à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**CHOCOLAT**  
**P. H. SUCHARD**  
CAO SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRIX MODÉRÉS  
SE TROUVE PARTOUT.  
Bulle. — Émile Lenz, imprimeur-éditeur.

SEIZIEME AN  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour la Suisse : 1 franc  
Étranger, 1 an, 8 fr., payable d'avance.  
Prix du numéro  
On s'abonne dans les bureaux de poste  
Notre Constitution  
Tout en se cramponnant à une épave, nous la mettrons en petit pareil mépris de fait aujourd'hui cueillette des ser à nos listes de messes, les menaçant timorés.  
Voici le texte de l'élément chargé de l'AU C...  
Monsieur...  
Messieurs...  
Nous apprenons...  
dent la revision tot...  
1857.  
La gravité de ces conséquences qu'elle fléchir tous les bon...  
La Charte consti...  
régime réparateur...  
14,355 citoyens con...  
Conque dans un...  
l'espoir de mettre f...  
d'une époque malhe...  
encore effacé, la Co...  
messes. Elle a proci...  
inaltérable, qui a p...  
ser les plaies du pa...  
soufferts, de trava...  
en le dotant de son...  
FEUILLE  
**MONS**  
Si bien que les pe...  
les, et les paysans,  
midés, tournaient le...  
et il leur semblait q...  
le vaincu de Water...  
nières espérances.  
Mais rien de tout...  
mense, jusqu'an ma...  
Louis XVIII ré...  
étaient heureux; q...  
Donc, nulle inqui...  
tion. Au pis aller...  
des milliers d'alliés...  
Quelques esprits...  
ments », ils les tra...  
Cependant, ce jo...  
mettait à table qu...  
de la maison...  
Il se leva... mais...  
homme hors d'halei...  
Oet homme, c'éta...  
M. de Sairmeuse à...  
Evidemment il se...  
— Qu'est-ce ? in...  
— Ils viennent !...  
route !...  
— Qui ?... qui ?...